

LE P'TIT CURIEUX



Centre communautaire
p.4



Cardio Tonus p.16



Activités 2016
FADOQ p. 11

Volume 8
Édition hiver 2015



JOYEUX NOËL ET UNE
SUPER ANNÉE 2016
p.2



MUNICIPALITÉ
SAINT-LUCIEN

MOT DU COORDONNATEUR

Prochaine parution
Vous devez nous faire
parvenir vos articles ou
vos annonces pour le
prochain numéro avant le
1^{er} mars 2016.

Le p'tit Curieux est rendu
possible grâce à la
participation financière
de la municipalité de
Saint-Lucien.

Équipe du journal

François Bernard
Coordonnateur
819.397.4616

Ghislaine B. Lampron
Rédaction
819.397.5664

David Gauthier
Infographie
819.397.2603



Bonjour à chacun,

Voici encore une fois votre P'tit Curieux qui entre chez-vous et vous apporte en plus des résumés des séances de votre conseil municipal et plein de nouvelles des organismes de la paroisse.

En ce temps des fêtes et à l'approche de l'année 2016 pourquoi ne pas prendre un peu de temps pour réaliser tout ce qui nous est arrivé de bon au cours de cette année 2015 qui se termine. Tous les petits bonheurs que nous avons vécu avec notre conjoint, nos enfants, nos parents. Tous les beaux moments partagés entre amis et toutes les réalisations que nous avons accomplies.

En faisant cet exercice nous allons réaliser comment 2015 fut une année remplie de belles choses même si elle a aussi eue ses moments plus difficiles à vivre et ses tristesses; car c'est souvent dans ces moments que nous découvrons toute la richesse de l'amour et de l'amitié dans les gens qui nous entourent.

Le temps des fêtes est aussi le temps de se rencontrer en famille et entre amis pour se dire et partager tout l'amour qui nous unit et le plaisir que nous avons d'être ensemble. Je vous souhaite d'en profiter à plein et de ne pas vous gêner pour signifier à vos proches combien ils sont importants à vos yeux et surtout dans votre cœur.

Joyeuses fêtes à chacun et chacune d'entre vous et que 2016 vous apporte votre lot de santé, succès, bonheur et joies pour vous et les vôtres.

En terminant, je veux dire un merci tout spécial à Marie-Claude Rocheleau qui s'est dévouée au cours des dernières années pour la réalisation de votre P'tit Curieux. Merci pour tout le travail accompli et surtout merci pour ton amitié et ton esprit d'équipe.

JOYEUX NOËL ET UNE SUPER ANNÉE 2016

François Bernard, coordonnateur

MOT DE LA MAIRESSE



Chères citoyennes et chers citoyens,

Voici quelques faits saillants du dernier trimestre.

Au niveau administratif, les principales activités ont été la préparation du budget 2016 ainsi que l'évaluation des employés et les travaux des comités. Des cours de formation ont été également suivis par les nouveaux élus ainsi que de la formation aux employés. Une demande financière a été demandée à la Caisse Desjardins de l'Est de Drummond pour la rénovation du centre communautaire. Des représentations ont été effectuées à la Commission scolaire des Chênes et les principales instances gouvernementales et municipales afin de dénoncer le côté abusif de la taxation scolaire et demander des mesures compensatoires à la Commission scolaire ou du gouvernement. Au niveau de la rénovation du centre communautaire, il y a eu acquisition de nouveaux stores, rideau de scènes, système de son et éclairage, et l'acquisition de nouveaux électro- ménager soient une cuisinière et un réfrigérateur. L'inauguration du Pont Gagnon a eu lieu le 9 novembre dernier. Le wi-fi devrait être en place d'ici la fin de l'année au centre communautaire et dans le parc. De plus, le site web de la municipalité devrait être disponible d'ici peu. La signature chez le notaire pour l'acquisition du terrain sur le rang Therrien est complétée. Des démarches ont été entreprises pour offrir à notre population le programme Pair. Nous vous invitons à une séance extraordinaire du Conseil municipal, le 21 décembre prochain, pour la présentation du budget 2016.

Au niveau du bureau municipal, il y a eu la réfection de la toiture ainsi que l'agrandissement du stationnement et l'asphaltage de celui-ci.

Au niveau de la voirie, les ententes pour l'entretien d'hiver des bornes sèches ont été signées. L'acquisition d'un panneau radar pour gérer la circulation a été commandé.

Au niveau de l'urbanisme, nous avons modifié la garde d'animaux afin de permettre un nombre limité de poules(5) à l'intérieur des secteurs habitation.

Au niveau de la sécurité publique, une lumière de rue a été installée au domaine de la Réserve au point de débarquement des étudiants pour assurer leur sécurité. Il y a eu également vérification des bornes sèches pour leur entretien, s'il y a lieu. L'entente pour les services de la SIUCQ a été renouvelée.

Au niveau de la culture et loisirs, une entente aura lieu avec la Ville de Drummondville afin d'offrir de nouveaux services à notre population au même coût que les Drummondvillois. Le 4 novembre dernier il y a eu l'accueil des Nouveaux Arrivants.

Le temps des fêtes de Noël et du Jour de l'An approche à grands pas. Les membres du Conseil municipal ainsi que les employés municipaux vous souhaitent de partager de bons moments avec votre famille et vos amis. Santé, bonheur et prospérité sont nos vœux les plus chers pour vous et vos proches.

Joyeuses Fêtes !

Suzanne Pinard Lebeau, maire

INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

 **Desjardins**
Caisse populaire
de l'Est de Drummond

HORAIRES

Nos bureaux seront fermés le vendredi 25 décembre et le lundi 28 décembre 2015 ainsi que le vendredi 1^{er} janvier et le lundi 4 janvier 2016.

Veuillez noter que les autres jours (même les jeudis) de ces semaines la Caisse sera ouverte jusqu'à 15 heures

Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil

330, rue Notre-Dame, Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : (819) 336-2600
Télécopieur : (819) 336-2731

Centre de services Sainte-Brigitte-des-Saults

Centre de services Saint-Félix-de-Kingsey

Centre de services Saint-Cyrille-de-Wendover

Centre communautaire

La municipalité de Saint-Lucien a procédé à la rénovation du centre communautaire de son village. Dorénavant, l'appellation de la salle multifonctionnelle du centre sera : Salle Desjardins.

La Caisse populaire Desjardins a fait un don de 10 000 \$ à cet effet. Sur la photo, nous apercevons la mairesse Suzanne Pinard Lebeau ainsi que Gilles Provencher, vice-président de la Caisse et représentant Saint-Lucien au sein du conseil d'administration.



=====

Que la sérénité du temps des Fêtes

soit un heureux prélude à l'année nouvelle.

Recevez nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité.

Joyeux Noël

et une

Nouvelle Année !



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



« Découvrez des bonheurs intenses en cette atmosphère féérique, en visitant des gens que vous souhaitez rencontrer.

Joyeuses Fêtes ! »

Lynda Lalancette, dg/secr.-trés.



SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance extraordinaire 21 septembre 2015

-Rang Therrien - Acquisition et signataires: Résolu d'acquérir une parcelle de terrain auprès de Mme Pierrette Morin telle que requise pour le déplacement du Rang Therrien et de désigner Mmes Suzanne Pinard-Lebeau, maire, et Lynda Lalancette, directrice générale comme signataires pour et au nom de la Municipalité de Saint-Lucien pour tous les documents nécessaires à cette transaction.

-Modification au rôle (cas particulier): Résolu de canceller une facturation pour une augmentation d'évaluation pour un ancien propriétaire dont la modification vient de nous être transmise. Cette facturation représente un montant de 17.27\$.

-Inauguration du Pont Gagnon : Une demande de la Municipalité de Saint-Séraphine a été présentée pour des invités lors de l'inauguration du Pont Gagnon. Mme la maire communiquera avec M. David Vincent, maire, afin de déterminer la liste officielle des invités.

-Tournoi de golf SQ-2015 : Résolu d'autoriser la participation de deux membres du conseil au souper du tournoi de golf de la SQ pour la somme de 100.00\$.

-Avis de motion – Circulation véhicules hors route : Avis de motion est donné afin de modifier le trajet autorisé sur la Route Talbot soit sur une longueur de 1,500 mètres.

-Festival de la canneberge : Le comité suggère de procéder directement à la création d'un OBNL sans

utiliser les services de la Firme Lavery ayant reçu suffisamment d'informations à ce sujet de la part de M. Jocelyn Proulx pour réaliser l'établissement de cet OBNL. Résolu d'annuler la résolution 2015-07-154 et ainsi autoriser la création d'un OBNL au niveau de la municipalité.

-Nouveaux arrivants : Résolu d'octroyer l'impression de 20 livrets pour l'événement « Nouveaux arrivants » à l'Imprimerie MS au coût de 128.00\$ plus taxes.

-Site Web : Info – transmission de données au début d'octobre. Nous pourrons probablement procéder à la mise en ligne en ayant des actions en construction qui seront complétées au fur et à mesure des sections développées.

-Wi-Fi : Info – suite à notre demande d'instaurer le service Wi-Fi au centre ainsi qu'au terrain municipal, il y a étude des équipements nécessaires pour répondre à nos besoins et par la suite notre dossier sera transféré pour voir les possibilités de compensations pour ce service.

-Demande pour rue Verrier (une partie) : Résolu d'autoriser M. Bédard à effectuer de l'asphaltage sur la rue Verrier en façade de sa propriété.

-Autorisation Clubs Motoneige : Résolu d'autoriser les Clubs de motoneige « Alléghanish Bois-Francs » et « ARDAD Drummondville » à traverser les routes municipales indiquées pour la saison 2015-2016 tout en respectant les normes de signalisation requises et d'en faire l'installation ainsi que de maintenir sa conformité tout au long de la saison et ce à leurs frais.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

-Échelles limnométriques : Info – Sécurité Civile propose l'installation d'échelles limnométriques que notre inspecteur et notre préventionniste ont suggéré à trois endroits, lesquels endroits seront transmis pour la présentation d'une demande par la Sécurité Civile auprès d'un programme à cet effet.

-Programme PAIR : Info – Mme la mairesse a assisté à une rencontre pour le projet d'instauration du programme PAIR dans notre MRC et elle nous résume la situation à savoir qu'un équipement est présentement disponible gratuitement et que Mme Danielle Ménard devrait convoquer les municipalités pour développer les possibilités d'instaurer ce service sur le territoire de la MRC de Drummond.

Séance ordinaire 3 octobre 2015

-Excédent de compensation matières recyclables : Résolu de créer un excédent de compensations matières résiduelles afin de mieux contrôler son application budgétaire.

-Excédent de redevances matières résiduelles : Résolu de créer un excédent de redevances matières résiduelles afin de mieux contrôler son application budgétaire.

-Transferts budgétaires : Résolu d'approuver les transferts proposés afin de permettre l'équilibration de certains postes suite aux projets complétés (salaire préposé à l'entretien, matières organiques, TECQ plan).

-Rapport comptable : Tel que prescrit au règlement pour le suivi budgétaire, le rapport comparatif est déposé séance tenante et une copie a été remise à chacun des membres du conseil.

-Affiches pour salles : Résolu d'octroyer à Lettrage Lambert la confection de nos affiches pour l'annonce de nos salles ainsi que celles pour les cabinets de toilette.

-Permis de colportage – système d'eau des Cantons Inc : Info – un permis de colportage a été délivré à Système d'eau des Cantons Inc.

-Prévention incendie – Prix Triangle Jaune (Petits pompiers) : Mme la mairesse félicite M. Joel Perron, préventionniste, pour l'obtention d'un prix récompensant sa détermination lors d'activités de prévention au sein des municipalités desservies et résume les critères de sélection. Elle précise que de grandes villes étaient également en nomination et que

ce prix confirme que ce n'est pas l'ampleur des actions mais bien l'efficacité de ces actions qui est à considérer.

-Entente incendie – St-Cyrille-de-Wendover modification 3 : Info – Suite à la réception de leur demande, différentes vérifications sont en cours.

-Inauguration Pont Gagnon : Info – L'installation de l'affiche pour le Pont Gagnon est prévue au début de novembre. Donc, aussitôt que la date sera connue l'inauguration pourra être confirmée. Mme la mairesse indique qu'une annonce sera faite au tableau au devant du centre communautaire.

-Avis de motion – entretien Domaine Talbot : Avis de motion est donné pour l'entretien des chemins privés du Domaine Talbot. Un résumé de la réglementation est présentée.

-Règlement 2015-056 – pour permettre la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux : Résolu d'adopter le règlement 2015-056 concernant la circulation des motoquads et des autoquads dans notre municipalité.

-Avis de motion – garde d'animaux (5 poules) : Avis de motion est donné pour remplacer le règlement sur la garde des animaux afin d'y inclure la garde de poules(5) dans les zones d'habitation commerciale et publique selon certaines conditions pour bien harmoniser la cohabitation, avec dispense de lecture.

-Supra-locaux : Info – Une rencontre du comité formé à cet effet est prévue le 6 octobre prochain. Mme la mairesse indique que les négociations avec la ville de Drummondville s'annoncent positives.

Séance extraordinaire 20 octobre 2015

-Programmation TECQ – entériner résolution 2015-10-208 : Résolu d'entériner la résolution 2015-10-208 attestant la programmation TECQ 2014-2018 comportant les coûts réalisés véridiques et qui reflètent les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars 2016.

-Wi-Fi : Info – Le Wi-Fi devrait être disponible au centre communautaire et sur le terrain municipal l'environnant à la mi-novembre 2015.

-Plan directeur des parcs : Cet item est retardé.

-Centre communautaires – vanités : Suite aux demandes, une première vérification a été transmise et suite aux discussions des informations seront prises pour

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

les transmettre à la prochaine plénière.

-Règlement 2015-057 - Entretien d'hiver et d'été des chemins du Domaine Talbot (partie privée) : Résolu d'adopter le règlement 2015-057 établissant l'entretien des chemins du Domaine Talbot comprenant le déneigement et le sablage à la demande de l'inspecteur ainsi que le nivelage de la chaussée soit par une taxation spéciale imposant 100% des frais d'entretien répartis à part égale et uniforme à chacun des propriétaires.

-Numérotation civique : Info : lorsque la réglementation, l'implantation de la numérotation civique sera complétée et un avis de motion sera demandé. Une soirée d'informations pourrait être planifiée afin de permettre aux contribuables d'avoir toutes les données pertinentes sur l'implantation et l'installation des plaques d'identification de numéros civiques sur notre territoire.

Séance ordinaire 2 novembre 2015

-Rapport annuel du Maire : Mme la maire fait la lecture de son rapport annuel qui sera transmis à toute la population.

-Transferts budgétaires : Résolu d'approuver les transferts proposée afin d'équilibrer le budget suite aux travaux effectués .

-Conditions de travail 2016 – employés municipaux : Résolu de mandater Mme la maire ainsi que la directrice générale à signer et transmettre un document établissant les conditions pour l'année 2016 pour chacun des employés municipaux, le tout selon la décision du conseil municipal.

-Trio Étudiant Desjardins : Résolu de participer financièrement au programme «Trio Étudiant Desjardins pour l'Emploi, édition 2016» et que cette participation est conditionnelle à la participation d'un citoyen de Saint-Lucien auprès d'un organisme paroissial à but non lucratif (500.00\$).

-Renouvellement assurances 2016 – MMQ : Résolu de renouveler notre assurance 2016 avec la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) au coût de 32,595.00\$.

-Site Web – hébergement : Résolu d'octroyer à Oktane Design Inc. la création des boîtes courriel afin d'effectuer l'enregistrement du nom du domaine. Il est

également résolu d'autoriser l'hébergement du site de la Municipalité de Saint-Lucien chez Oktane Design Inc lequel sera renouvelé annuellement pour son maintien en fonction (70.00\$ + 210.00\$).

-Vérification des systèmes d'alarmes : Résolu d'octroyer à Protectron Drummond la vérification de nos systèmes d'alarme au centre communautaire, à l'école des 2-Rivières et à la mairie pour une somme de 576.00\$ plus taxes.

-Centre – Accessoires : Résolu d'autoriser le remplacement des vanités dans les salles de toilettes et de vérifier tous les accessoires pour compléter l'aménagement (1,000.00\$ + installation).

-Bacs (recyclage-compostage-déchets) subvention 70% : La municipalité peut bénéficier d'une subvention de 70% pour l'acquisition de contenants pour les matières résiduelles et recyclables mais n'ayant pas suffisamment d'information cet item est retardé.

-Renouvellement SIUCQ : Résolu de renouveler l'entente avec le SIUCQ pour l'année 2016 au montant de 1,795.20\$.

-Renouvellement protocole matières dangereuses : Résolu de renouveler l'entente avec la Ville de Drummondville concernant les matières dangereuses et de désigner Mme la maire et la directrice générale comme signataires pour et au nom de la Municipalité de Saint-Lucien.

-Règlement 2015-058 – Protection et Prévention des incendies de la Municipalité de Saint-Lucien – modification 1 : Résolu que le règlement soit adopté afin d'uniformiser la réglementation municipale sur la Sécurité Incendie.

-Panneau radar de vitesse : Résolu de faire l'acquisition d'un panneau radar de vitesse avec le capteur de données et des supports permettant le transfert de l'équipement sur notre territoire, le tout pour un montant de 4,461.45\$ plus taxes.

-Avis de motion – Règlement 2015-061 – Municipalisation des chemins et rues : Avis de motion est donné pour modifier le règlement de municipalisation des chemins et rues avec une dispense de lecture à son adoption.

-Pont Gagnon – Inauguration : Info – L'inauguration de Pont Gagnon s'effectuera à 13 heures le 9 novembre 2015.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

-Règlement 2015-050 – Garde des animaux : Résolu d'adopter le règlement 2015-050.

-Avis de motion – Modification règlement 2015-053 (ajout facturation pour bac supplémentaire : Item non discuté – non traité.

-Projet Règlement 2015-060 – Agrandissement de la zone H-1 à même la zone AF-7 : Résolu d'adopter le règlement 2015-060 et qu'une assemblée publique se tiendra à la salle municipale le 7 décembre 2015 à 19h15 pour en faire la présentation.

-Entente Loisirs – Ville de Warwick : Résolu de renouveler l'entente de loisirs avec la Ville de Warwick pour l'année 2016 pour une somme de 1,795.25\$.

-Ville de Drummond – supra locaux : Info – La proposition en cours serait un engagement de 4 années.

-Fond de la ruralité – Panneau électronique : Résolu d'autoriser la direction générale à présenter une demande de subvention au « fond de la ruralité » pour l'acquisition et l'installation d'un panneau électronique au devant du centre communautaire pour l'affichage des activités en ce lieu.

Séance extraordinaire 23 novembre 2015

-Renouvellement 2016 – Québec Municipal : Résolu d'autoriser l'adhésion annuelle à Québec Municipal au coût de 280.00\$ plus taxes.

-Renouvellement 2016 – Contrat d'entretien des équipements PG Solutions Inc. : Suite à la révision des équipements à couvrir, le conseil désire obtenir plus d'informations concernant les interventions au cours de l'année pour justifier cette couverture. Nous attendrons l'analyse du contrat d'entretien avec le renouvellement.

-Entente incendie – Autorisation de négociations : Résolu de débuter l'étude de différentes alternatives avec les services incendie nous desservant afin de permettre de vérifier la fourniture actuelle de services incendie et les différentes possibilités pour les besoins de notre municipalité en sécurité incendie.

-Contrats – Entretien d'hiver Domaine Talbot (partie privée) : Résolu d'octroyer l'entretien d'hiver au Domaine Talbot (partie privée) à Déneigement NC au

et de désigner comme la mairesse et la directrice générale comme signataires pour et au nom de la Municipalité de Saint-Lucien.

-Wi-Fi – Protection : Résolu d'autoriser tout équipement nécessaire pour un service Wi-Fi sécuritaire rencontrant les normes légales de diffusion ainsi que pour garantir un réseau adéquat pour la dispense de cours par internet. Le projet prévoit une dépense totalisant 6,430.00\$ plus taxes.

-Programme PAIR : Résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière à signer une entente avec le comité provincial PAIR et l'organisme porteur désigné pour la mise en place du service sur son territoire conditionnellement à ce que les paramètres soient respectés et d'autoriser le versement du financement nécessaire à la mise en place du programme. Une somme de 250.00\$ sera versée pour sa réalisation afin de couvrir les frais annuels.

-Règlement 2015-061 – Municipalisation des chemins et rues : Résolu de modifier le règlement 97.04 en le remplaçant par l'adoption du règlement 2015-061 intitulé « Municipalisation des chemins et rues ».

-Projet Règlement 2015-062 – Inclure des normes à la construction de nouvelles rues : Résolu d'adopter le projet de règlement 2015-062 « Inclure des normes pour la structure de chemins » et qu'une assemblée publique se tiendra à la salle municipale le 7 décembre 2015 à 19h15 pour en faire la présentation.

-Avis de motion – Modification Facturation Service Supplémentaire d'Ordures : Avis de motion est donné pour modifier le règlement 2015-053 et permettre une facturation pour l'utilisation supplémentaire de bacs à ordures désignés pour une unité.

-Cartes d'affaires et papier à lettre (nouveau logo et site web) : Le conseil est d'avis de renouveler la fourniture de bureau afin d'y indiquer notre nouveau logo et nos nouvelles coordonnées soit le site web et les courriels pour l'ensemble de la municipalité. Des offres de services seront demandées à cet effet.

-Numérotation civique : Avis de motion est donné pour un règlement concernant l'implantation et l'installation de plaques d'identification de numéros civiques sur l'ensemble du territoire et/ou à tout accès à des chemins privés dont un nom est déterminé à la toponymie.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire – 7 décembre 2015

-Liste des comptes impayés: Résolu que la directrice générale transmette la liste des propriétés telle qu'approuvée par ledit conseil soient les comptes ayant des arrérages pour l'année 2014 et précédentes à la MRC de Drummond pour que le processus de vente pour taxes soit effectué. Résolu également que si les dettes de l'année 2014 et précédentes sont réglées en totalité, soit en argent ou par mandat postal, avant la transmission à la MRC (qui est reportée en mars 2016) et qu'un arrangement raisonnable est pris pour les arrérages de l'année 2015, la vente pourra alors être annulée. Résolu par le fait même que les comptes qui auront toujours des arrérages de plus d'un an ou ayant été déterminés par ledit conseil, ces propriétaires auront une correspondance par « courrier recommandé » avant la transmission à la MRC de Drummond afin de les prévenir des procédures qui suivront, le cas échéant.

-Avis de motion – Règlement de taxation pour l'année 2016 : Avis de motion est donné afin que soit présenté pour l'adoption d'un règlement établissant tous les taux d'imposition et des charges pour l'année 2016.

-Calendrier des séances du conseil 2016 : Résolu l'adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2016 qui se tiendront principalement le lundi et qui débuteront à 19h30 : 11 janvier – 1^{er} février – 7 mars – 4 avril – 2 mai – 6 juin – 4 juillet – 15 août – 6 septembre – 3 octobre – 7 novembre – 5 décembre. Un avis public du calendrier sera publiée conformément à la loi qui régit une municipalité.

-Horaire bureau – Période des Fêtes : Résolu de fermer le bureau municipal au public durant la période du 23 décembre 2015 au 6 janvier 2016 inclusivement.

-Taux 2016 – Pour frais de représentation et de déplacements : Résolu de maintenir à 0.50\$/kilomètre le taux de remboursement pour les déplacements des employés ainsi que pour ceux des élus à l'extérieur de la municipalité. Également résolu de maintenir les remboursements des coûts jusqu'à concurrence de 20\$ pour les déjeuners, 30\$ pour les dîners et de 35\$ pour les soupers.

-Renouvellement Contrats PG Solutions : Résolu de renouveler le contrat d'entretien des équipements et le contrat d'entretien et soutien des applications avec PG Solutions Inc. Selon la proposition au coût de 9,660.78\$ plus taxes, le tout pour assurer un service continu (4,080.78\$ - 5,580.00\$).

-Site Web : Résolu de mandater Oktane pour l'ajout d'un utilisateur contrôlé à notre site web au coût de 160.97\$ afin de permettre la préparation de documents divers au site et qu'il puisse être validé avant sa mise en ligne.

-Fourniture de bureau (nouvelles données) : Résolu d'octroyer à Impression 2001 la confection de papier lettre à 377\$/5,000 et différentes cartes d'affaires à 336\$/2,500 aussitôt que nos nouvelles coordonnées seront disponibles, le tout afin de transmettre les informations précises de notre municipalité.

-Archiviste – Mise à jour (2016) : Résolu d'octroyer la mise à jour de nos archives à « A. Lapierre Gestion Documentaire » pour un budget maximal de 2,075\$ plus taxes, le tout selon notre calendrier de conservation en vigueur.

-Architectes Demers Pelletier : Résolu de mandater la firme « Architectes Demers Pelletier » pour divers besoins techniques lors d'études pour tout projet municipal aux taux horaires suivants : technicien 80\$ - architecte 95\$ - Séniior 130\$ et, si un besoin supplémentaire à 3 heures est nécessaire, un estimé sera préalablement transmis.

-Système téléphonique : Suite au changement du système téléphonique à la Commission Scolaire Des Chênes, il est résolu de remplacer 5 appareils pour répondre à nos besoins au coût de 590\$ plus taxes (2x160\$ 3x90\$).

-Renouvellement publicité – feuillet paroissial 2016 : Résolu de renouveler notre publicité municipale au feuillet paroissial au coût de 70\$ en y apportant une modification pour y indiquer notre site web.

-Systèmes d'alarme – Panneaux incendie : Résolu de procéder à la mise à niveau de nos panneaux incendie afin de rencontrer les normes avec un deuxième système de communication. Également résolu de mandater Protectron Drummond pour effectuer cette modification aux deux systèmes pour 1,174\$ plus taxes.

-Transferts budgétaires : Résolu d'approuver les transferts proposés afin d'équilibrer le budget selon les projets prévus d'ici la fin de l'année.

-Avis légal – Chemins privés – procédures pour réfection avant la municipalisation : Résolu de mandater Me Pierre Olivier Fradette pour produire un avis légal concernant les chemins privés afin d'obtenir la procédure légale pour une réfection possible avant une municipalisation (1,000\$).

-Règlement 2015-060 – Enlèvement et disposition des déchets, de la récupération et du compostage des déchets (Modification /1) : Résolu que le présent règlement 2015-060 soit adopté, statué et décreté ce qui

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

suit : 31 : L'enlèvement des déchets solides se fait aux deux semaines – 51 : la municipalité imposera a) une taxe de service sera imposée au propriétaire annuellement selon les unités d'occupation et celle-ci devra couvrir tous les frais inhérents à ce service soit enlèvement, transport, collecte, tri, enfouissement, administration, publicité, etc... **Le taux annuel sera déterminé au règlement de taxation.** b) Une taxe de service supplémentaire sera imposée au propriétaire annuellement pour toute utilisation supplémentaire d'un bac pour les déchets en rapport à celui ou ceux prévus à son unité d'occupation. **Le taux annuel sera déterminé au règlement de taxation sans aucune application d'une compensation en rapport à ce service.**

-Avis de motion – Projet Règlement 2015-060 – « Agrandissement zone H-1 à même la zone AF-7 » : Un avis de motion est donné.

-Avis de motion – Règlement 2015-062 « Normes nouvelles rues » : Avis de motion est donné pour ce règlement municipal.

-Vert Médical – Chanvre Inc. – Demande CPTAQ – Municipalité Saint-Lucien (réf. Exclusion 5052, 4^e Rang) : Résolu de préciser la démarche auprès de la MRC

afin de permettre un projet industriel de transformation de chanvre à des fins alimentaires, soins corporels et soins animaliers.

-Vert Médical Chanvre Inc – Santé Canada : Résolu de transmettre à Santé Canada notre appui favorable à l'implantation de cette entreprise et ainsi dynamiser notre municipalité par la création d'emplois.

-Supralocaux – Ville de Drummondville : Résolu de manifester notre accord à l'entente proposée par la ville de Drummondville et de déterminer Mme la Mairesse ainsi que la Directrice Générale comme signataires pour et au nom de la Municipalité.

-Engagement pour 5 ans – Infrastructures de parcs : Résolu de prendre un engagement pour les cinq prochaines années d'une somme annuelle de 30,000\$ pour des infrastructures de parcs dont le solde sera cumulé en excédent afin que ces argents soient utilisés strictement à cette fin (2016-2017-2018-2019-2020 = 150,000\$).

-Utilisation de la salle Desjardins – priorité cérémonie (janvier et mars 2016) : Suite à une demande de la Fabrique St-Luc pour que les cérémonies hivernales soient effectuées au centre communautaire, il est résolu de prioriser les cérémonies du dimanche aux autres activités pour les mois de janvier et mars 2016. Une exception s'appliquera pour le 31 janvier 2016 en raison d'une location déjà effectuée lors de la demande et ne pouvant être cancellée.



1^{ère} rangée : Mme Ghislaine B. Lampron, Mme Suzanne Pinard Lebeau, Mme Sylvie Lampron

2^{ème} rangée : M. François Bernard, M. Daniel Gaudet, Mme Diane Bourgeois, M. David Gauthier

FADOQ SAINT-LUCIEN

Bonjour chers amis de la Fadoq St-Lucien.

Je veux tout d'abord remercier et féliciter les responsables du journal Le P'tit Curieux pour leur magnifique travail, leur bénévolat.

Le Temps des Fêtes est un moment privilégié pour faire le plein de bonheur.

Je vous souhaite d'en profiter pleinement avec vos enfants, petits-enfants dans la pure tradition de nos ancêtres. Les cadeaux au pied de l'arbre, la messe avant le réveillon, la bénédiction du jour de l'An, enfin la vraie magie qui opère encore dans nos cœurs d'enfants.

Voici le calendrier de nos activités en 2015-2016.

- Le 4^e samedi du mois (sauf juin, juillet, août), soirée de danse avec le duo CLIP (Claude Labonté et Lise Poirier). La participation augmente de plus en plus. Bienvenue à tous.
- 13 janvier 2016, reprise de nos activités à 14h les mercredis au centre communautaire
- Février, dîner de la St-Valentin au restaurant (le lieu et la date sont à confirmer).
- Le dimanche 20 Mars 2016 à 13h30 Super Bingo au profit du club Fadoq et de l'église de St-Lucien.
- Dîner à la cabane à sucre, fin mars ou début avril (le lieu et la date sont à confirmer)
- 22 avril 2016, à 14h, assemblée générale de Fadoq de St-Lucien
- Mai 2016, dîner de la fête des mères et des pères au restaurant (le lieu et la date sont à confirmer).

Vous savez par les temps de morosité que nous vivons, ce n'est pas superflu de se réunir dans nos communautés, en famille et de se souhaiter plein de belles choses, de partager un repas, un présent, de bons mots. Le Temps des Fêtes est un moment privilégié durant l'année. Je vous souhaite d'en profiter pleinement.

Heureuses Fêtes à vous tous ! Bonne année 2016 et surtout bonne santé et semer l'amour autour de vous.

Capsule d'optimisme

On se dit que notre vie sera complète quand les choses iront mieux pour notre conjoint, quand on possédera une plus belle voiture ou une plus grande maison, quand on pourra aller en vacances, quand on sera à la retraite... La vie sera toujours pleine de défis à atteindre et de projets à terminer. Il est préférable de l'admettre et de décider d'être heureux maintenant qu'il est encore temps.

Pendant longtemps, j'ai pensé que ma vie allait enfin commencer, « **La Vraie Vie!** » Mais il y avait toujours un obstacle sur le chemin, un problème qu'il fallait résoudre en premier, un projet non terminé, un mauvais moment à passer, une dette à payer. Et alors la vie allait commencer !

Jusqu'à ce que je me rende compte que ces obstacles étaient justement ma vie. Cette perspective m'a aidé à comprendre qu'il n'y a pas de chemin qui mène au bonheur.

Alors, il faut arrêter d'attendre de terminer ses études, d'augmenter son salaire, de se marier, d'avoir des enfants, que ses enfants partent de la maison ou, simplement d'attendre le dimanche matin, le printemps ou l'hiver, pour décider qu'il n'y a pas de meilleur moment que maintenant pour être heureux.

Il n'en faut pas beaucoup pour être heureux. Il suffit juste **d'apprécier chaque petit moment** et de le consacrer comme l'un des meilleurs moments de sa vie.

Gilles Bouchard, prés.

VIE PAROISSIALE / LA FABRIQUE

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS DU TEMPS DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN :

Voici l'horaire des célébrations sur l'ensemble du territoire de la paroisse Saint-Luc :

Dimanche 20 décembre, 14h, à St-Cyrille :

⇒ célébration communautaire du pardon avec confession et absolution collectives

Jeudi 24 décembre (messe de la nuit de Noël) :

- 16h, St-Cyrille
- 16h, St-Lucien
- 19h30, St-Joachim
- 22h, St-Félix
- Minuit, St-Cyrille

Vendredi 25 décembre (messe du jour de Noël):

- 10h30 (du matin), à St-Cyrille

Samedi 26 décembre :

- 16h30, pas de messe à St-Cyrille

Dimanche 27 décembre (messe de la Ste-Famille):

(suivant l'horaire des dimanches de décembre)

- 9h15, St-Cyrille
- 11h, St-Félix

Jeudi 31 décembre (messe anticipée du Jour de l'An):

- 16h30, St-Cyrille

Vendredi 1^{er} janvier (Messe du jour de l'An):

(suivant l'horaire des dimanches de janvier)

- 9h15, St-Joachim
- 11h, St-Lucien

CONCERNANT L'ÉGLISE DE ST-LUCIEN :

L'assemblée de Fabrique, attentive au désir des personnes présentes à l'assemblée spéciale de novembre dernier, a décidé de ne pas retenir pour cette année l'option de célébrer les messes à la Salle communautaire durant l'hiver. Elle considère qu'il y a d'autres options à privilégier pour le moment. Entre autres, celle de faire une quête pour le chauffage de l'église à chaque dimanche de la saison froide où la messe aura lieu à St-Lucien, c'est-à-dire en janvier et en mars. Elle souhaite également qu'un comité de sauvegarde de l'église de St-Lucien soit rapidement constitué afin de proposer et de réaliser des projets de levée de fonds. Car il est clair qu'il faudra plus que des coupures de dépenses pour en assurer la survie. Il y a là une chance à saisir. Tout dépendra de la volonté des gens du milieu.

En conséquence, pour cet hiver, les messes continueront d'avoir lieu dans l'église de St-Lucien, selon l'horaire habituel en vigueur depuis septembre 2014. Il en sera de même pour les funérailles et les baptêmes.

NOTRE CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT (CGA) :

État des résultats au 30 novembre

Communauté	Montant recueilli	Objectif	% atteint
St-Joachim	11 230\$	11 550\$ l'an passé	12 000\$ 94%
St-Cyrille	48 290\$	47 045\$ l'an passé	70 000\$ 69%
St-Lucien	11 800\$	10 070\$ l'an passé	17 000\$ 69%
St-Félix	16 000\$	16 300\$ l'an passé	25 000\$ 64%
Global St-Luc	87 320\$	84 965\$ l'an passé	124 000\$ 70%

VIE PAROISSIALE / LA FABRIQUE

UN CADEAU DE NOËL POUR L'ÉGLISE DE ST-LUCIEN : POURQUOI PAS?

Quelques-uns d'entre vous avez déjà répondu à l'appel de la Fabrique en versant votre contribution globale annuelle ou CGA. Nous vous en remercions. Cependant, le manque à gagner reste encore grand avant d'atteindre l'objectif annuel de 17 000\$ nécessaire à la survie de l'église et de la pastorale à St-Lucien. On vous demande donc un petit coup de cœur, comme une sorte de cadeau de Noël pour votre église.

Rappelons que le montant suggéré est de 100\$ par adulte. Cependant, tout don est important et apprécié. Un reçu d'impôt sera fait sur demande. Nous vous prions de faire votre chèque **à l'ordre de la « Fabrique Saint-Luc (communauté de St-Lucien) »** et de le poster à l'adresse suivante : 5250, 7^e rang, St-Lucien, Qc, J0C 1N0 ou encore de le remettre à un bénévole de la Fabrique. Il peut être fait en un ou deux versements.

Au nom du **Conseil de Fabrique**
et du **Conseil d'orientations pastorales**
de la paroisse Saint-Luc,

nous vous souhaitons un Noël rempli de paix
et une année 2016 sous le signe de la joie et de l'espérance.

Guylaine Marquette, collaboratrice en pastorale

Robert Richard, curé

LE FEUILLET PAROISSIAL EN LIGNE – ATTENTION : NOUVELLE ADRESSE

Pour connaître l'horaire des célébrations, ainsi que les nouvelles de la communauté chrétienne de St-Lucien et des autres communautés de la paroisse Saint-Luc, il est toujours possible d'accéder au Feuillet paroissial en ligne mais à cette **nouvelle adresse** : www.journalstcyrille.com . Sur la page d'accueil, vous cliquer ensuite sur l'icône Feuillet paroissial.



ÉCOLE 2 RIVIÈRES

2015 se termine bientôt et le congé des Fêtes permettra aux élèves et au personnel de prendre un repos bien mérité. Voici quelques informations et remerciements.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le nouveau conseil d'établissement est formé de cinq parents, soient : Martin Blondin, président, Isabelle Yergeau, vice-présidente, Naomie Beaulac, Maryse Joyal et Mélissa Beauregard-Gazaille. Également, six membres du personnel y siègent soient 3 enseignantes, la secrétaire, la technicienne au service de garde et bien sûr la directrice. Les deux membres représentant la communauté sont Pierrette Labelle et Annick Côté. Deux personnes représentent la municipalité, soient David Gauthier et Ghislaine B. Lampron. Les réunions ont lieu les lundis 2 novembre, 18 janvier, 14 mars, 25 avril et 13 juin à 18 h 30 et les parents sont les bienvenus, une période de question étant réservée au public.

ACTIVITÉS, COMITÉS ET REMERCIEMENTS

Les élèves ont pu vivre une très belle fête d'Halloween grâce à l'équipe de parents de l'O.P.P. qui a mis beaucoup de temps et d'énergie à préparer des activités intéressantes et un superbe labyrinthe qui a captivé tout le monde. Plusieurs parents ont aussi préparé de petits desserts pour la fête. UN BEAU MERCI à tous pour cette belle implication. Un grand merci également aux Chevaliers de Colomb qui, par leur don, permettront aux élèves d'avoir une belle activité de Noël.

L'école est très fière cette année d'avoir **un comité bibliothèque très efficace** avec Julie Anne Lévesque qui fait le rangement hebdomadaire des livres à la bibliothèque et Sarah Anne Boivin qui s'occupe de la réparation ainsi que de couvrir les livres neufs. Pierrette Labelle donne aussi un précieux coup de main pour couvrir des livres. Nous voulons remercier également les deux dames résidentes de St-Lucien qui ont offert leur aide. Le comité étant déjà formé, leurs coordonnées sont précieusement gardées en réserve en cas de besoin. UN BEAU MERCI !

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont fait de beaux dons de jeux et livres pour le service de garde.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Cette année, la campagne de financement approuvée par le conseil d'établissement est la compagnie HUMEUR. Les parents ont pu choisir parmi cinq possibilités les produits qu'ils souhaitent vendre. La campagne débutera le 20 novembre et se terminera le 8 janvier 2016. Les profits réalisés avec cette campagne permettront d'offrir aux élèves des activités récompenses, activités thématiques, carnaval, kermesse et l'accueil des élèves à la rentrée. Nous vous remercions d'encourager les élèves en vous procurant les produits qui seront en vente.

Concernant notre BAZAR PRINTANIER nous vous donnerons plus d'informations dans le Petit curieux de mars, car le sujet sera à l'ordre du jour de notre assemblée de janvier. Les profits réalisés avec le bazar sont réservés pour des projets sportifs ou éducatifs que nous ne pourrions réaliser avec le budget annuel de l'école. Quelques projets sont présentement à l'étude.

INSCRIPTIONS 2016-2017 - 4 ANS ET MATERNELLE - FÉVRIER 2015

Durant la première semaine de février se tiendra la période d'inscriptions pour la prochaine année scolaire. Votre enfant doit avoir 5 ans au plus tard le 30 septembre 2016 pour être inscrit à la maternelle et 4 ans à la même date pour être inscrit au groupe Parenfant. Vous devez vous présenter à l'école les mardis ou jeudis entre 8 heures et 15 h 30 ou les vendredis entre 13 heures et 15 h 30. Le certificat de naissance grand format est obligatoire. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec la secrétaire au 819-850-1612 poste 0.

Nous vous souhaitons une belle période de repos et de réjouissances durant le congé des Fêtes!

Lucie Houle, secrétaire

CERCLE DES FERMIÈRES

Bonjour à tous,

En cette période de l'année, la plupart des artisanes s'affairent à mettre la touche finale aux pièces qu'elles ont confectionnées dans le but de les présenter à l'exposition de la journée de printemps régionale qui aura lieu le 22 mars 2016. À toutes les participantes, je me permets de vous rappeler que le seul fait de participer fait de vous une gagnante.

À l'occasion d'un dîner communautaire qui a lieu chaque année pour les nouveaux arrivants dans notre municipalité, j'ai été invité à prendre la parole pour parler du Cercle de Fermières et j'aimerais souhaiter la bienvenue à une nouvelle arrivante qui s'est jointe à notre mouvement en la personne de Madame Francine Leroux. Merci à Suzanne Pinard Lebeau qui est membre fermière et mairelle de notre paroisse de me donner cette opportunité.

Nous avons eu notre bingo annuel le 25 octobre dernier et j'aimerais dire un grand merci à tous ceux et celles qui sont venus nous encourager sans oublier nos généreux commanditaires. Bravo à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à cette activité. Ce fut un grand succès.

La période des fêtes n'est pas très loin et je profite de l'occasion pour vous souhaiter un très Joyeux Noël et mes vœux les plus sincères pour l'année 2016.

Au plaisir de vous revoir l'an prochain

Simone Houle, Présidente

SSJB SAINT-LUCIEN

Bonjour à toutes et à tous,

L'assemblée générale annuelle aura lieu le 17 janvier 2016 au centre communautaire de Saint-Lucien. Quatre postes d'administrateur seront en élections si vous êtes intéressé, veuillez vous faire connaître. Nous vous invitons à y assister en grand nombre. Vous recevrez une invitation pour cet événement dans la première semaine de janvier.

Un concours sera lancé sous peu dont le thème est «Le festival des arts et culture.». Vous recevrez par la poste les modalités du concours. Ces concours sont autant de moyens pour la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec de promouvoir la langue française ainsi que la culture et les arts. Nous vous invitons à y participer. Bonne chance aux participants.

La période des Fêtes approche à grand pas. Je vous souhaite beaucoup de moments de bonheur en compagnie de votre famille ainsi que de vos amis. Santé, bonheur et prospérité sont les vœux que nous vous transmettons.

Pour conclure, n'oubliez pas de nous faire parvenir vos demandes d'aide financière que nous analyserons avec grand intérêt. Il est important de se conformer aux nouvelles règles en vigueur.

Joyeuses Fêtes!

Suzanne P. Lebeau, présidente

LOISIRS OTJ SAINT-LUCIEN

Bonjour,

Les Loisirs OTJ Saint-Lucien aimeraient remercier tous les bénévoles qui se sont impliqués à faire de nos activités une réussite en 2015. Par la même occasion dire MERCI à madame Diane Lassonde et à madame Pierrette Labelle pour tout le travail accompli dans notre équipe.



Pour bien commencer l'année 2016, le cours de CARDIO-TONUS sera donné au Centre Communautaire à tous les mardis 18h30 dès le 5 janvier. Le coût sera de 50.00\$ pour une session de 12 semaines. Il est possible de faire un essai gratuit, le 5 janvier, joignez-vous à nous. Sur place, une gardienne sera disponible pour s'amuser avec les enfants. Pour plus d'information contactez Maryse (819-397-4259).

Un tournoi de «snout» au profit de la Fondation Ste-Croix se tiendra les 29, 30 et 31 janvier 2016. Bienvenue à tous.

Nous avons toujours besoin de bénévoles pour joindre notre équipe. Pour plus de détails vous pouvez rejoindre

Catherine Paradis au 8149-461-6789 OU

Maryse Joyal au 819-397-4259

Bonne année à tous!

L'équipe des Loisirs OTJ Saint-Lucien



PETITES ANNONCES

Maison à vendre avec sous-sol et terrain clôturé

575 Verrier

Domaine Lemire

Tel : 819-397-5782

Garderie Any

Diplômée RSG

Places disponibles à temps plein et à temps partiel

Tél.: 819-397-4726

ANNIVERSAIRES :

Janvier :

- 02 - Maurice Gendron
- 11 - Gisèle Beauregard
- 13 - François Bernard
- 16 - Lynda Lalancette
- 19 - Michel Paradis
- 21 - Danielle Rocheleau
- 23 - Dominic Noël St-Sauveur
- 26 - Marie-Claude Rocheleau
- 29 - Pierre Mercier
- 30 - Dave Lussier

Février :

- 02 - Amélie Boisclair
- 07 - Richard Rocheleau
- 08 - Gilles Côté
- 09 - Martin Provencher

11 - Stéphane Lebeau

11 - Richard Lebeau

12 - Jocelyne Pérusse

19 - Ghyslaine St-Sauveur

20 - Isabelle Roy

24 - Flore Gauthier

24 - David Gauthier

25 - Jocelyn Letendre

28 - Camille Talbot

Mars :

11 - Pierrette Ricard

17 - Michel Provencher

17 - Lauraine Noël

18 - Jimmy Rocheleau

25 - Gabriel Boucher Lampron

28 - Denise Mercier